

le pays

magazine



La maison de la femme et de la citoyenneté inaugurée à Pwārāiriwā

**MFR,
la culture
de la réussite**

**Handicap et emploi :
au-delà des préjugés**

Tous pareils, tous différents



**UNITED COLORS
OF LE NORD**

www.tourismeprovincenord.nc –  

 **LE NORD**
nouvelle-calédonie

Sommaire

Le pays n°167 novembre 2020

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !

Vous désirez recevoir Le Pays chaque mois, abonnez-vous :
Le Pays, B.P. 350, 98833 Voh (Vook), en joignant votre règlement (2 750 FCFP pour 11 numéros).
Pour la métropole : 47 euros ou 5 500 FCFP



04

> 04

Actualités

Référendum : la progression du oui interpelle



18

> 20

Portfolio

4 octobre 2020 : un rendez-vous avec l'Histoire



10

> 10

Actualités

Inauguration de la Maison de la femme et de la citoyenneté



24

> 24

Enseignement

MFR, la culture de la réussite



14

> 14

Actualités

Le buffet océanien du lycée Michel Rocard rassemble



34

> 34

Sport

Des aides de l'État pour le développement du sport dans le Nord

Le pays n°167 novembre 2020

magazine

ISSN 1778-9389

Publication mensuelle Province Nord

Éditée par Cordyline.com Société d'édition

B.P. 350 - 98833 Vook (Voh)

Directrice de la publication : Sabine Jobert

Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc

Rédaction : Sabine Jobert

Ont collaboré à cette édition : Samuel Bernard, avocat à Kooohné, équipe du centre mère-enfant, ALK.

Crédits photos : SMSF, Pacific Food Lab, MFR de

NC, JS Baco, GR, Wolf vidéo NC, CTOS NC, Pierre Bernut Photography, Sabine Jobert.

Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié

Impression : Artypo

Editorial

« Cultivons, plantons, préservons notre autosuffisance alimentaire. La crise sanitaire nous a rappelé la nécessité de revenir aux fondamentaux... » Le message a été répété plusieurs fois à l'ouverture de la Maison de la femme et de la citoyenneté à Pwărăiriwā (Ponérihouen) le samedi 17 octobre. Et les étals bien fournis des mamans de plusieurs communes montraient qu'elles n'avaient pas attendu pour semer, bouturer, entretenir, récolter... On fêtait ce jour-là, la journée internationale de la femme rurale.

L'actualité nous interroge sur la capacité de la Nouvelle-Calédonie à réussir sa décolonisation en « douceur », sans heurts ni violences. La question se pose après la deuxième consultation référendaire du 4 octobre dernier. La progression du oui rapproche en effet en nombre de voix les partisans du maintien dans la France et ceux qui luttent depuis des années pour l'accession du pays à la pleine souveraineté. « L'histoire l'a montré au Maghreb, en Asie, en Afrique subsaharienne : les colonisés ne cèdent jamais sur la question de leur identité affirmée » écrivait l'anthropologue Alban Bensa dans le quotidien Le Monde à la veille du scrutin. Celui-ci évoquait une seule solution pour échapper au scénario catastrophe du durcissement des logiques identitaires : « l'ouverture de négociations entre les partis adverses pour préparer une décolonisation véritable qui donne tout le pouvoir à un État pluriel océanien (la Kanaky-Nouvelle-Calédonie) entretenant des relations privilégiées avec la France. »

A l'heure où nous mettons sous presse, le ministre des outre-mer Sébastien Lecornu a débuté par visioconférence, depuis son lieu de quatorzaine, les discussions avec les différents groupes politiques. Faire venir toutes les forces à Paris pour discuter hors du pays comme cela s'est fait plusieurs fois, semble plus compliqué aujourd'hui, à l'heure de la crise sanitaire. Un consensus, valeur partagée en Océanie, pourra-t-il se dégager ? Chacun espère que « ce modèle d'intelligence collective », ce pari sur l'intelligence qui a caractérisé la Nouvelle-Calédonie ces dernières années continuera à inspirer tous les responsables pour inventer un avenir dans la paix...



Si le non est arrivé en tête pour la deuxième consultation, le oui a progressé depuis 2018. L'écart des voix entre les deux est 9965.

Référendum : la progression du oui interpelle

Après la deuxième consultation référendaire du 4 octobre et une nouvelle victoire du non, c'est la nette progression du oui, avec plus de 11 000 voix de plus qu'en 2018, qui interpelle de tous les bords. Si les indépendantistes se projettent dans un troisième référendum, les loyalistes appellent plutôt à une solution négociée.

« **O**n n'a pas gagné, mais on n'a pas perdu » : cette phrase prononcée dans les rangs indépendantistes résume l'état d'esprit du côté du oui à l'annonce des résultats de la deuxième consultation le 4 octobre au soir. Si le non l'emporte avec 53,26% des suffrages (81 501 voix), le oui enregistre une progression de 43,33 à 46,74 % (71 536 voix) soit plus de 11 000 voix de plus qu'en 2018. L'écart des voix entre le oui et le non est de 9965.

La participation, déjà exceptionnelle en 2018, a encore progressé en 2020 (85,69% contre 81,01 % en

2018). Les résultats montrent que contrairement à ce que beaucoup pressentaient, le « réservoir de voix » se trouvaient plutôt du côté des indépendantistes. Contrairement à 2018, la deuxième consultation a notamment été marquée par la mobilisation du parti travailliste, réuni avec le MNIS (Mouvement nationaliste indépendantiste et souverainiste) sous la bannière du MNSK.

Réfléchir ensemble

Au lendemain de la deuxième consultation, le FLNKS a confirmé

sa volonté d'aller jusqu'au bout de l'Accord de Nouméa en organisant un troisième référendum. « *Il faut aller présenter le projet à ceux qui ne sont peut-être pas convaincus et aux autres communautés* » soulignait Charles Washetine, co-porte-parole du Palika. « *De toutes façons, l'option qui nous permettra de sortir de l'Accord de Nouméa par le haut, c'est de réfléchir ensemble à l'accession du pays à la pleine souveraineté.* »

Même son de cloche du côté de l'Union calédonienne, avec la volonté d'aller jusqu'au bout de l'accord de Nouméa et du troisième référendum



Déjà lors du premier référendum, les indépendantistes avaient invité leurs militants à « afficher leurs couleurs » les mois précédents, au 4 de chaque mois.

avant d'engager des discussions sur l'avenir. Des discussions avec l'État d'abord, dont l'UC attend qu'il « remplisse son rôle de décolonisateur », puis avec les partenaires calédoniens. « Nous intégrerons les Calédoniens dans notre projet de société. On ne raisonnera plus indépendantistes-non indépendantistes » soulignait Daniel Goa, président de l'UC lors de la conférence de presse d'après-référendum.

Des tensions exacerbées chez les loyalistes

Côté loyalistes, l'Avenir en confiance par la voix de Sonia Backes, présidente de la province Sud, a souligné le fait que la différence des voix entre le oui et le non était encore importante. Elle a appelé à la discussion pour éviter un troisième référendum et regretté les tensions et les démonstrations bruyantes de groupes de jeunes indépendantistes devant certains bureaux de vote.

Quelques jours après le vote, les Loyalistes ont d'ailleurs indiqué qu'ils déposaient un recours auprès du Conseil d'État pour entrave à la liberté de voter. Ils demandent l'annulation des résultats dans neuf bureaux de vote dans le grand Nouméa et à Ouvéa, des bureaux qui représentent au total environ 8000 suffrages. La Commission de contrôle avait de son côté estimé que la présence de drapeaux et d'attroupements en ville

et aux abords des bureaux de vote « n'avaient pas altéré la sincérité du scrutin ». Les Loyalistes ne visent pas par cette action à annuler les résultats du référendum, ont-ils indiqué.

« Un coup de tonnerre dans le ciel politique »

Cette progression du oui a exacerbé les tensions au sein du camp loyaliste, Calédonie ensemble reprochant le durcissement de la campagne de l'Avenir en confiance. « Le résultat résonne selon nous comme un coup de tonnerre dans le ciel politique calédonien » a notamment indiqué Philippe Du-



Les drapeaux bleu-blanc-rouge ont également fleuri un peu partout...

noyer lors de la conférence de presse organisée au lendemain du vote. « Si le non l'emporte, son avance est considérablement réduite et on peut dire aujourd'hui qu'il est en avance d'une courte tête sur les électeurs et les partisans du oui. »

L'analyse sévère de l'Éveil océanien

L'Éveil océanien, nouveau parti apparu sur l'échiquier politique lors des élections provinciales en mai

Les résultats

Nombre d'inscrits

180 899

Nombre de votants

154 919

Nombre de suffrages exprimés

153 037

Non

81 501

Oui

71 536

2018

43,3%



OUI

56,7%



NON

2020

46,7%



OUI

53,3%



NON



A sa sortie de quatorzaine, le ministre des outre-mer devait se rendre quelques jours après à Koumac au RSMA, puis sur la tombe de Jean-Marie Tjibaou à Tiendanite. Il devait ensuite rencontrer Daniel Goa et Paul Néaoutyine, chacun dans leur commune. (Photo Govv.fr).

2019, n'avait pas donné de consigne de vote pour ce scrutin. « Depuis la genèse de notre mouvement, nous considérons que le destin de notre pays s'écrira dans la troisième voie : celle qui rassemble les loyalistes et les indépendantistes autour d'un projet commun pour construire un avenir partagé, celle qui doit conjuguer idéologie et pragmatisme et permettre une reformulation de notre société, de nos institutions et nos politiques publiques à la lumière des enjeux du XXI^e siècle » expliquait le parti dans un communiqué paru au lendemain du 4 octobre. « En l'espace de deux ans, le score a évolué... Une « petite majorité » veut demeurer dans la République, tandis qu'une « grande minorité » souhaite accéder à la pleine souveraineté. »

Le parti analyse de façon sévère la campagne menée par l'Avenir en confiance, jugée « maladroite » : « Le Front loyaliste qui regroupe l'Avenir en confiance, Générations NC et le Rassemblement national s'exprime comme un mouvement d'extrême droite et véhicule une image rétrograde de la France. » A propos du défilé des communautés au meeting de clôture, là aussi, la critique est virulente : « Cette séquence, qui rappelle l'époque des expositions coloniales des années 1900, matérialise une vision ethnique et compartimentée de la Nouvelle-Calédonie qui divise... »

Les acteurs économiques pour un plan de relance

Les acteurs économiques ont également réagi aux résultats de la seconde consultation, notamment la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) qui a appelé

de ses vœux la mise en place d'un « modèle économique autosuffisant, solidaire et responsable grâce à l'intelligence collective des acteurs de terrain. »

Et selon l'organisation professionnelle, « il est urgent que la Nouvelle-Calédonie se dote d'un plan de relance majeur pour soutenir le tissu économique dès à présent. »

Parmi les voix qui se sont élevées après le référendum, le mouvement « Construire autrement » a également diffusé son analyse à travers une « lettre ouverte aux Calédoniens » publiée sur les réseaux sociaux. « L'avenir institutionnel ne peut s'envisager sans constater les dysfonctionnements majeurs d'aujourd'hui : croissance des inégalités territoriales, ethniques et économiques ; parentalité défaillante et système éducatif dévalorisé conduisant à la détresse d'une partie de la jeunesse ; système de santé en faillite ; carence de stratégies de développement ; démocratie représentative éloignée des préoccupations du quotidien ; pas de prise en compte des défis climatiques... »

Sans tabou

Six mois après le deuxième référendum, si un tiers du Congrès calédonien le demande (soit 18 membres), un troisième référendum pourra être organisé dans les deux années suivantes.

Interrogé à l'Assemblée par Philippe Bas, sénateur Les Républicains, qui reprochait à l'État de rester simple spectateur dans le débat calédonien, « à l'abri de la neutralité que vous devez avoir dans le processus électoral », le premier ministre Jean Castex a affirmé que le dialogue reprendrait « sans tabou » avec les responsables

politiques calédoniens, dès le retour du ministre des Outre-mer. Sébastien Lecornu est arrivé le 9 octobre à Nouméa pour trois semaines et comme toute personne arrivant en Nouvelle-Calédonie, le ministre a été contraint à s'isoler pendant quatorze jours, dans un lieu resté secret. « Nous exposerons bien les conséquences réelles du maintien dans la République comme de l'indépendance, les conditions concrètes du maintien dans la République qu'évidemment nous souhaitons » a ajouté Jean Castex dans l'hémicycle. Des explications très attendues par les indépendantistes, cependant habitués à plus de neutralité de la part de l'État. ■



La participation, déjà exceptionnelle en 2018, a encore progressé en 2020. Le oui enregistre une progression de plus de 11 000 voix.

Vous êtes

27 800*

à nous regarder chaque jour !

Et plus de

85 000

à nous suivre sur [facebook](#)



CALEDONIA



poursuit son ascension grâce à vous.

MERCI !

* Étude Nouvelle-Calédonie - septembre 2020, Médiamétrie



Un « Comité Widjê-28 novembre » a été créé avec les habitants de la tribu et des membres des comités d'entreprise de chacune des cinq filiales de la SMSP. L'objectif est de préparer ensemble les 20 ans de la disparition des cadres de la SMSP dans un crash d'hélicoptère, le 28 novembre 2000. (Photo SMSP)



A l'arrivée du trail organisé à Ouaco pour fêter les trente ans du rachat de la SMSP par la Sofinor, Sarah Manzanaras félicite les concurrents, mégaphone à la main. La présidente du Comité Widjê-28 novembre connaît bien ce village où son père était comptable pour la famille Lafleur.

La SMSP honore ses cadres disparus

La journée d'hommage prévue le 28 novembre prochain à la tribu de Kouergoa près de Boulouparis va réunir les cinq filiales du groupe SMSP, comme lors du trentième anniversaire du rachat fêté à Ouaco le 10 octobre dernier. La société et tous ses personnels se souviendront avec les habitants de la tribu des cadres disparus il y a vingt ans dans un crash d'hélicoptère.

Vendredi 23 octobre : le comité Widjê-28 novembre se réunit une nouvelle fois à la tribu de Kouergoa à Boulouparis pour préparer la commémoration de la disparition des cadres de la SMSP le 28 novembre 2000, il y a juste vingt ans. C'est en se rendant à une réunion de travail à Nakety par une journée de mauvais temps que l'hélicoptère s'est abîmé dans la forêt au lieu-dit Chefao, ne laissant aucune chance au pilote Jean-Marc Dalmasso et à ses six passagers. Ce jour-là, tout l'état-major de la société disparaît : le Pdg Raphaël Pidjot, le directeur général Jean-Pierre Lapous, le directeur technique Jean-Pierre Gastaldi, le directeur financier Régis Vivier. Deux consultants du groupe canadien Falconbridge font également partie des victimes : Pierre Thollo et Robert Gardinar. Lors du crash, certains habitants de la tribu de Kouergoa ont été les pre-

miers à arriver sur le lieu de l'accident, situé à environ une heure de marche dans la montagne.

Le recueillement chaque année

Depuis, la tribu est associée à toutes les commémorations et une journée de recueillement est organisée chaque année. Une case, construite sur le site, a été rénovée cette année. Créé spécialement pour commémorer les vingt ans du drame, le « comité Widjê 28 novembre » entend s'inscrire dans la durée, avec la volonté d'être un lieu de partage d'idées et d'actions. « Il s'agit d'honorer notre histoire et de rendre hommage à nos piliers » souligne Sarah Manzanaras, responsable géologue, qui est à l'initiative de la création de ce comité. Pendant plusieurs mois, le comité qui réunit des représentants des comités d'entreprises de chacune des cinq filiales

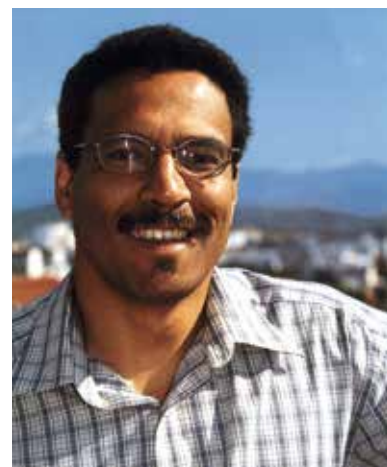
du groupe et l'association Widjê des habitants de la tribu s'est retrouvé à intervalles réguliers pour préparer cette date symbolique. « L'objectif est d'entretenir le souvenir, de faire connaître l'histoire de la société à nos personnels, tout en renforçant la solidarité sur le terrain, en étant actifs. »

Des piliers

Le 28 novembre 2000, Sarah Manzanaras a elle-même perdu ses mentors. « C'est Jean-Pierre Gastaldi, le directeur technique qui m'avait embauchée lorsque je suis entrée à la SMSP en 1998 comme technicienne géologue. Mon premier poste était sur le site de Nakety. » Raphaël Pidjot a également compté dans son parcours professionnel. « J'ai ensuite rejoint l'équipe de KNS pour préparer le projet KNS. Raphaël Pidjot venait nous voir et on discutait de longues heures. Il nous parlait de rééquilibrage, cela



La case construite sur le site du crash a été rénovée cette année, dans un esprit de solidarité et de partage. (Photo SMSP)



donnait du sens à ce que l'on faisait et un sentiment d'appartenance à une grande famille. »

Sarah Manzanaras a quitté la SMSP plusieurs fois, quatre fois depuis 1998, mais elle y est toujours revenue. « *J'ai travaillé dans un bureau d'études, en Australie et aussi à Madagascar en expatriation pour un projet hydro-métallurgique. C'est toujours intéressant de s'ouvrir sur l'extérieur, avec un côté humain dans le travail qui est très formateur !* » Travailler à la SMSP est à ses yeux quelque chose de très particulier. Encore plus avec ce drame, il y a vingt ans, qui fait partie de l'histoire de la société. ■



Aux côtés de Raphaël Pidjot, Pdg de la SMSP, ont disparu le 28 novembre 2000 trois cadres de la société, deux consultants et le pilote de l'hélicoptère. (Photo SMSP)



Mini-marché, buffet à base de produits locaux, ateliers et conférences... : « *la Maison de la femme et de la citoyenneté* » initiée par Déwé Gorodey lorsqu'elle était membre du gouvernement a été inaugurée le 17 octobre à l'occasion de la journée internationale de la femme rurale à Pwărăiriwâ (Ponérihouen), en présence de nombreux invités.

Un nouvel outil de rééquilibrage. C'est ainsi que Valentine Eurisouké, membre du gouvernement en charge du secteur de la femme et de la santé a présenté le nouvel équipement construit à côté de la salle omnisports à Pwărăiriwâ (Ponérihouen). Une « *Maison de la femme et de la citoyenneté* » baptisée « *Wä éré tēu* » (Maison où il fait bon vivre). Tout au long de la journée, un hommage a été rendu à la volonté et à la persévérance de Déwé Gorodey, initiatrice du projet, qui, malade, n'a pas pu être présente à cette journée de festivités. Elle l'a suivie à distance, de chez elle à la tribu de l'Embouchure...

« *Cultiver et être en bonne santé* »

Le gouvernement a profité de la « *Journée internationale de la femme rurale* », célébrée pour la cinquième année, pour inaugurer cette infrastructure le samedi 17 octobre. La journée a été placée sous le thème « *Cultiver, manger, vivre au naturel et être en bonne santé* ».

Une grande salle de conférence, des bureaux, des hébergements pour les personnes de passage, une petite boutique d'artisanat et de produits de la terre : la Maison de la femme et de la citoyenneté a été conçue comme un lieu de rencontres entre les associations et d'échanges de savoir-faire. Un lieu de formation et d'information également où pourront également se tenir des conférences et des ateliers. Au cours de la journée d'inauguration, différentes informations ont déjà circulé : autour du plan Do Kamo de promotion de la santé présenté par l'équipe de Valentine Eurisouké, sur l'allaitement avec Fanny Sigal, une intervenante extérieure, sur la permaculture avec Rémy Gazeu, fondateur de l'association Malé'Va, association qui fait la promotion des pratiques



Wä éré tēu où il fait

écologiques et de la solidarité, sur le micro-crédit avec l'Adie ou encore sur la banque solidaire avec Artifées. Des mini-marchés sont prévus régulièrement sur ce site. Et sans attendre, les femmes de la Fédération des femmes de Pwărăiriwâ et d'autres communes ont exposé plantes et produits de la terre tout au long de la journée.



Remerciée tout au long de la journée, Déwé Gorodey, malade, était la grande absente de la journée. Lorsqu'elle était au gouvernement en charge de la condition féminine, elle avait été à l'initiative de ce projet.

Valentine Eurisouké, membre du gouvernement en charge du secteur de la femme et de la santé, a découpé le ruban avec les autorités coutumières, la mairie et deux élues provinciales, Nadeige Faivre pour la province Nord et Louise Wahetra pour la province des Iles. La Maison de la femme et de la citoyenneté a vocation à accueillir des femmes de tout le pays.

, la maison bon vivre

Côté restauration, les produits locaux étaient également à l'honneur, avec des mets présentés dans des assiettes tressées ou des bambous. L'association Malé'Va, dans le cadre de son « *Permatour* », avait préparé en amont une butte permanente quelques jours durant : une butte en cercle avec des plantes pour se soigner et faire la cuisine,

avec un système ingénieux d'arrosage. Le principe du *Permatour* est d'organiser pendant un mois, en onze étapes, un chantier solidaire qui se déplace de lieu en lieu. A Pwārāiriwā (Ponérihouen), une équipe de bénévoles s'est attelée à déplacer bois, compost et terre avant de mettre en terre différentes plantes. Pendant la journée, les visiteurs ont également pu procéder à un échange de graines : déposer quelques graines et en reprendre d'autres, pour élargir le panel de leurs productions.

Un programme d'actions pour 2021

Après l'inauguration, un programme d'activités doit être établi pour l'année 2021 à la maison Wā éré tēu. La Fédération des femmes de Pwārāiriwā (Poindimié), qui avait sollicité la création de ce lieu de rencontre et de travail en commun, a montré le 17 octobre sa volonté de faire vivre le lieu avec tous ses partenaires. ■



Fanny Sigal, consultante, a animé un atelier pour clôturer la semaine mondiale pour l'allaitement maternel organisée par le Gouvernement. Les bénéfices du portage du bébé contre soi ont également intéressé le public présent, majoritairement féminin.



Dans le petit marché, les invités ont pu trouver différentes plantes et des produits de la terre. Des marchés devraient être organisés à intervalles réguliers sur le site.



Produits locaux et même contenants locaux ! La journée était placée sous le signe de l'agriculture et du manger au naturel.





La butte permanente réalisée les jours précédents par l'association Male'Va dans le cadre de son Permatour, a suscité beaucoup de curiosité.



L'association Male'Va proposait également un stand d'échange de graines. Une occasion de découvrir de nouvelles variétés.

Les violences, ça ne passe plus...

Le 25 novembre, la province Nord va s'associer à la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Une action qui entre dans le calendrier mis en place par la Mission de la femme qui gère aussi la Maison de la femme de Païamboué à Koohnê et le Centre d'accueil des femmes en difficulté de Témala.

Les actions de la Mission de la femme de la province Nord ont pour objectif de valoriser le rôle de la femme dans la société. En soutenant les associations dans ce secteur, la collectivité s'attache à apporter son soutien aux initiatives permettant aux femmes de s'imposer et de faire valoir leurs droits et leurs intérêts. Quinze fédérations des femmes sont actives sur les dix-sept communes de la province Nord, les femmes étant impliquées dans les deux autres communes à travers d'autres associations, notamment autour des marchés. « *Nous assurons le suivi des fédérations communales de femmes, nous recevons et instruisons les demandes de subventions que nous présentons ensuite à la commission* » explique Marie-Claude Ihagé, chargée de projet, en poste aujourd'hui à la Maison de la femme de Païamboué à Koohnê. Depuis quelques mois, la Mission de la femme a pris le relais du Conseil des femmes de la province Nord dans la gestion de cette structure.

Rendez-vous le 25 novembre

Les femmes de Waa Wi Luu (Houaïlou) ont été les premières à expérimenter l'organisation d'un marché sur le site de Païamboué, un vendredi. Et malgré la multiplication des occasions de vente en cette période de l'année, les produits étaient au rendez-vous... et le public aussi ! « *Le marché devait se terminer à 15 heures, mais nous avons eu des appels de gens qui souhaitaient s'y rendre à la sortie de leur travail. Les mamans sont reparties après 18 heures, en ayant tout vendu !* » Des marchés réguliers devraient être organisés dans les mois à venir, après un grand marché avec toutes les communes le 30 octobre.

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La province Nord s'associe depuis plusieurs années à cette manifestation soutenue par l'ONU. Cette année, elle devrait se tenir au Centre d'accueil des femmes en difficulté à Témala qui devrait être baptisé à cette occasion. Un programme encore à confirmer. ■



Marie-Claude Ihagé, chargée de projet à la Mission de la femme, prépare avec les fédérations la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.



Le chef Johndu lycée Michel Rocard a participé avec son équipe à cette initiative de préparation d'un buffet océanien.



Les élèves de terminale SAPAT, impliqués dans ce projet, ont été évalués pour leur prestation.

Réunis autour d'un buffet océanien

En l'honneur du dixième anniversaire de l'inscription du repas gastronomique des Français sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco, le lycée Michel Rocard de Pouembout a organisé un buffet océanien. Quelque six cents personnes, lycéens, personnel de l'établissement et invités ont partagé le festin préparé par l'équipe de cuisine du lycée avec les élèves de terminale de la filière Services aux personnes et le cluster Pacific food lab.

Mercredi 7 octobre : dans la cuisine d'apprentissage, les élèves suivent les conseils de Gabriel Leviennois, l'emblématique et médiatique chef, membre du cluster Pacific Foodlab qui fait la promotion des produits locaux et de saison dans les cantines calédoniennes. « *Je rajoute un peu de gingembre* » explique le chef aux élèves, en goûtant la sauce à base d'igname et de lait de coco qu'ils ont préparée.

En fin d'année dernière, Solange Françon Mougin, professeur d'Éducation socio-culturelle du lycée Michel Rocard de Pouembout, a répondu à un appel à projets de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'agriculture avec la classe de terminale de la filière SAPAT (Services aux personnes et aux territoires). Il s'agissait de commémorer le dixième anniversaire de l'inscription du repas gastronomique des Français au patrimoine immatériel de l'Unesco.

Renforcer les liens

A Pouembout, le projet retenu était celui d'organiser un buffet océanien à base de produits locaux, tout en valorisant les circuits courts. Un projet qui a obtenu l'adhésion de tous, équipe de cuisine du lycée, direction de l'établissement, partenaires... « *L'idée centrale était celle du partage autour du repas. Nous avons pu compter sur les*



Les élèves ont eu la chance de cuisiner avec des chefs comme ici Gabriel Leviennois ou Dominique Wing-Ka.

producteurs locaux. » Retour en cuisine. Les sauces et accompagnements sont prêts et les élèves se dépêchent de rejoindre le réfectoire où élèves et enseignants peaufinent la décoration pendant qu'on s'active dans les cuisines du restaurant scolaire. Solange Françon Mougin apprécie la mobilisation de tous autour de ce projet, notamment le chef cuisinier John et son équipe, l'intendante gestionnaire, les partenaires comme les chefs de Pacific Food Lab. La présentation est particulièrement soignée et les pastèques et citrouilles sculptées font l'admiration du per-



Photo souvenir avec tous les acteurs de ce projet. Pacific Food Lab avait convié des stagiaires et des formateurs du RSMA, filière Métiers de l'hôtellerie et de la restauration. (Photo Pacific Food Lab)



Tous les personnels de l'établissement ainsi que de nombreux invités ont été conviés à goûter au buffet avant les élèves, soit quelque 700 personnes.

sonnel qui entre en premier dans la salle pour se servir au self. En arrière, les deux passionnés de café de l'Atelier des Alchimistes préparent une dégustation. Du lycée Saint Jean XXIII de Païta a fait le déplacement un chef cuisinier avec sa rôtissoire. Des professeurs de « l'Écoteam » proposent aux élèves de goûter la tisane d'hibiscus ou de se rafraîchir avec de la citronnade.

Après les élèves et le personnel, un groupe d'invités est convié à passer à table, soit une centaine de personnes.

Lorsque l'Unesco a décidé il y a dix ans d'inscrire « *le repas gastronomique des Français* » sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, il mettait ainsi à l'honneur une pratique sociale destinée à célébrer les moments les plus importants de la vie en famille ou entre amis autour de bons mets. Une pratique partagée en Océanie où la cuisine autour de bons produits réunit aussi, renforce les liens... Aux quatre coins du pays et même au lycée Michel Rocard à Pouembout ! ■



Après l'effort, le réconfort. Les élèves qui ont préparé le buffet océanien passent à leur tour à table ! (Photo Pacific Food Lab)

Une ouverture de la semaine des langues et cultures océaniques

Le buffet océanien s'est tenu en ouverture de la désormais traditionnelle semaine des langues et des cultures océaniques qui a eu lieu pendant la semaine précédant les vacances du mois d'octobre avec différentes animations...

De statut coutumier et sous protection judiciaire

Comme les personnes de statut de droit commun, les personnes de statut particulier kanak peuvent être placées sous sauvegarde de justice, ou encore sous curatelle ou sous tutelle en fonction de leurs besoins. Il s'agit alors de protéger une personne en état de faiblesse physique et/ou intellectuelle suite à un accident, à une maladie, ou à une dégénérescence liée à la vieillesse.



Que la personne soit de statut civil ou de statut coutumier, le juge des tutelles se prononce toujours après examen d'un certificat médical circonstancié établi par un médecin habilité par le tribunal. Il choisit la mesure la plus adaptée en fonction de l'état de santé et des besoins de la personne à protéger (voir encadré). Pour les personnes de statut civil coutumier, certaines spécificités procédurales existent.

1 Sur la demande de protection

La demande de protection peut émaner d'un membre de la famille (parent ou allié), du ministère public, c'est-à-dire du procureur de la République, mais également du chef de clan.

2 La juridiction complétée des assesseurs coutumiers

La protection des personnes regroupe à la fois la protection des majeurs (sauvegarde de justice, curatelle et tutelle) et la protection des mineurs. Le juge des tutelles statue en sa qualité de juge chargé de la protection des mineurs ou de juge chargé de la protection des majeurs protégés. Il est toujours assisté des assesseurs coutumiers.

En effet, la matière est considérée comme une matière civile au sens de l'article 7 de la loi organique du 19 mars 1999, qui définit la compétence de la juridiction coutumière, et conformément à l'avis de la Cour de Cassation du 16 décembre 2005.

3 Sur les personnes convoquées

A la différence des personnes à protéger de statut de droit commun, sont convoqués ici les proches parents (frères, sœurs, père, mère) mais aussi le chef de clan de la personne à protéger. On parle alors de la réunion du Conseil de famille et du chef de clan.

4 Les personnes qui exercent la mesure de protection

En droit commun, la mesure est confiée à un proche si cela est possible et dans le cas contraire à une association spécialisée en la matière comme l'Association pour la gestion des tutelles en Nouvelle-Calédonie (AGTNC) ou l'Association de coopération sociale et médico-sociale (ACSMS).

Confier cette responsabilité à un parent proche est privilégié, sauf en cas de désaccord familial, de conflit d'intérêts, ou d'absence de proche étant dans la capacité d'exercer un tel rôle.

En droit coutumier, c'est la même logique qui prévaut dans le sens où le tuteur ou le curateur désigné est un proche parent quand la situation le permet. La famille peut aussi décider de confier ce rôle au chef de clan. Il peut aussi être décidé de scinder la mesure en deux : le rôle de tuteur à la personne est confié à un membre

de la famille ou au chef de clan (pour tout ce qui concerne les décisions importantes relatives à la personne comme les opérations chirurgicales, la sortie du territoire notamment) et le rôle de tuteur aux biens à une association (pour la gestion des revenus ou indemnités, des biens mobiliers et immobiliers, gestion qui demande des notions de comptabilité.)

5 La réalisation de la mission de la personne mandatée

Une fois acceptée, la mission de tuteur, de curateur ou de mandataire spécial implique de rendre des comptes sur sa gestion, chaque année au moins, devant le juge des tutelles et les assesseurs coutumiers.

Tout manquement pourra être sanctionné civilement et pénalement.

Rubrique proposée par Maître
Samuel Bernard
Avocat à la Cour. Tél. : 47.30.37
Koné

A noter :

Le changement de statut en cours de mesure n'a pas d'effet sur la compétence de la juridiction.

Les contacts :

- L'Association de Gestion des tutelles de Nouvelle-Calédonie a une antenne dans le Nord à Koné (contact 23.15.75)
- L'ACSMS, l'Association de Coopération Sociale et Médico-Sociale, basée au CHS de Nouville, est également souvent désignée en qualité de tuteur : Tel : 24.36.36.

Pour tous contacts utiles :

<https://www.agtnc.nc/contactez-nous/>
<https://acsms.nc/nos-partenaires/>

Les différentes mesures de protection

En fonction des capacités de la personne à protéger, le juge des tutelles ordonne une mesure de protection proportionnée. Elle a pour but d'éviter les abus dont une personne peut être victime, ou les dommages qu'elle peut causer à sa propre personne ou à ses biens. Le juge a le choix entre trois types de mesures, qui sont elles-mêmes individualisables et ajustables.

La sauvegarde de justice est la mesure de protection la plus légère qui implique la désignation d'un mandataire spécial qui effectuera les actes pour lesquels il a été désigné. La personne protégée conservera la capacité d'accomplir tous les actes de la vie civile sauf ceux pour lesquels le mandataire spécial a été désigné.

Il s'agit souvent de gérer les correspondances, ou de représenter la personne protégée dans le cadre d'une instance permettant de faire valoir ses droits.

Cette mesure prend fin au début de la mesure de curatelle ou de tutelle, ou à la fin de la mission, et au plus tard après un délai d'un an renouvelable une fois.

La curatelle est une mesure judiciaire d'assistance, de protection plus lourde. Elle implique la désignation d'un curateur qui effectuera soit les actes de la vie courante (curatelle simple), soit sera chargé de gérer les charges et les ressources de la personne protégée (curatelle renforcée). Une curatelle aménagée avec désignation d'actes précis est également possible.

La personne protégée garde ses droits civiques et civils mais c'est le curateur qui effectuera les actes de disposition (vente d'un bien immobilier).

La personne sous curatelle, comme la personne sous tutelle ne peut être élue.

La tutelle

Enfin, la mesure la plus contraignante de protection est la tutelle, qui concerne les personnes dont les facultés mentales sont gravement altérées, ou dont les facultés physiques sont lourdement diminuées (lourd handicap par exemple).

La personne protégée perd certains de ses droits. Elle devra être autorisée par le juge des tutelles pour tout acte de disposition et c'est le tuteur qui effectuera les actes d'administration.

La personne protégée conserve néanmoins son droit de se marier, et l'autorité parentale s'il a un ou des enfants. ■

Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Élodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Pwêédi Wiimîa - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Thierry Giraud	84 98 10
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Pwêédi Wiimîa	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîa	42 74 14
Pwêebu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêédi Wiimîa - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêédi Wiimîa - Marie Haas	91 91 77

Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

> Santé

Le diabète gestationnel

Le diabète gestationnel apparaît pendant la grossesse et disparaît après l'accouchement. Il est provoqué par un excès de sucre dans le sang (hyperglycémie) à cause d'une insuffisance de sécrétion d'insuline par le pancréas.



Un diabète dit « gestationnel » peut apparaître chez la femme enceinte, surtout après le 6^{ème} mois, il disparaît après l'accouchement.

L'insuline est une hormone qui permet au sucre d'entrer dans les cellules. Chez la femme enceinte, les besoins en insuline sont plus importants et parfois le pancréas n'en sécrète pas assez. Ce type de diabète touche environ 5% des femmes enceintes et apparaît surtout après le 6^e mois.

Il peut concerner n'importe quelle femme enceinte, mais il est plus fréquent chez les femmes obèses, de plus de 35 ans, ayant des diabétiques dans leur famille. Les femmes qui souffrent d'hypertension sont également plus concernées.

Quelles sont les conséquences pour le bébé ?

Le bébé risque d'abord de trop grossir dans le ventre de sa mère. L'accouchement sera donc plus difficile, avec un risque accru de césarienne.

Le bébé peut aussi naître prématurément. Il peut venir au monde avec, au contraire, pas assez de sucre dans le sang à sa naissance (hypoglycémie).

Cet excès de sucre dans le sang de la maman ne donne pas de symptôme et peut donc passer inaperçu.

Alors, pour savoir si une femme enceinte a un diabète gestationnel, on fait un test de dépistage vers le 6^e mois.

Quel est le traitement en cas de diabète gestationnel ?

On commence d'abord par une alimentation équilibrée, pas trop riche, sans trop de sucre. Les boissons sucrées sont bien sûr supprimées !

Il est rare que l'on soit obligé de faire un traitement par des injections d'insuline. Enfin, il faudra conserver une activité physique régulière : marche, natation par exemple.

Après l'accouchement, l'allaitement maternel est conseillé et il ne faudra pas oublier de revoir le médecin trois mois après la naissance pour vérifier que le diabète a bien disparu.

Il faut savoir que certaines femmes risquent en effet de développer un vrai diabète plusieurs années après ! ■

Rubrique réalisée par le centre mère-enfant Poindimié tél 42 72 33 Koumac tél 47 63 70

CAILLOU KAOUTCHOU

Le petit truc entre nous !

HÉ ! TU VEUX CONNAÎTRE UN SECRET ?

MAIS TU PROMETS
QUE ÇA RESTE
ENTRE NOUS, HEIN ?

OK

BEN NOUS LES CAILLOU KAOUTCHOU, ON EST TESTÉS
EN LABORATOIRE, DONC ON EST SUPER SOLIDES !

ON EST UNE BARRIÈRE FIABLE
CONTRE LES I.S.T ET LE V.I.H.

ET AUSSI
UN VRAI MOYEN
DE CONTRACEPTION

ET PUIS ON EST LES MOINS CHERS DU MARCHÉ

100F LA BOÎTE DE 12 !

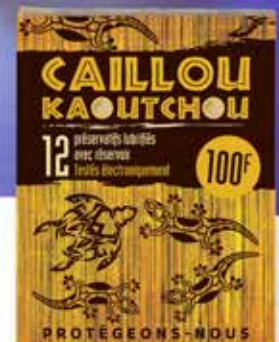
ET EN PLUS
PARFUM VANILLE !

AWA

HÉ MAIS C'EST
PAS DU TOUT
UN SECRET
TOUT ÇA !

BEN NON...
MAIS AU MOINS TU M'AS
ÉCOUTÉ JUSQU'AU BOUT !

HÉ
HÉ

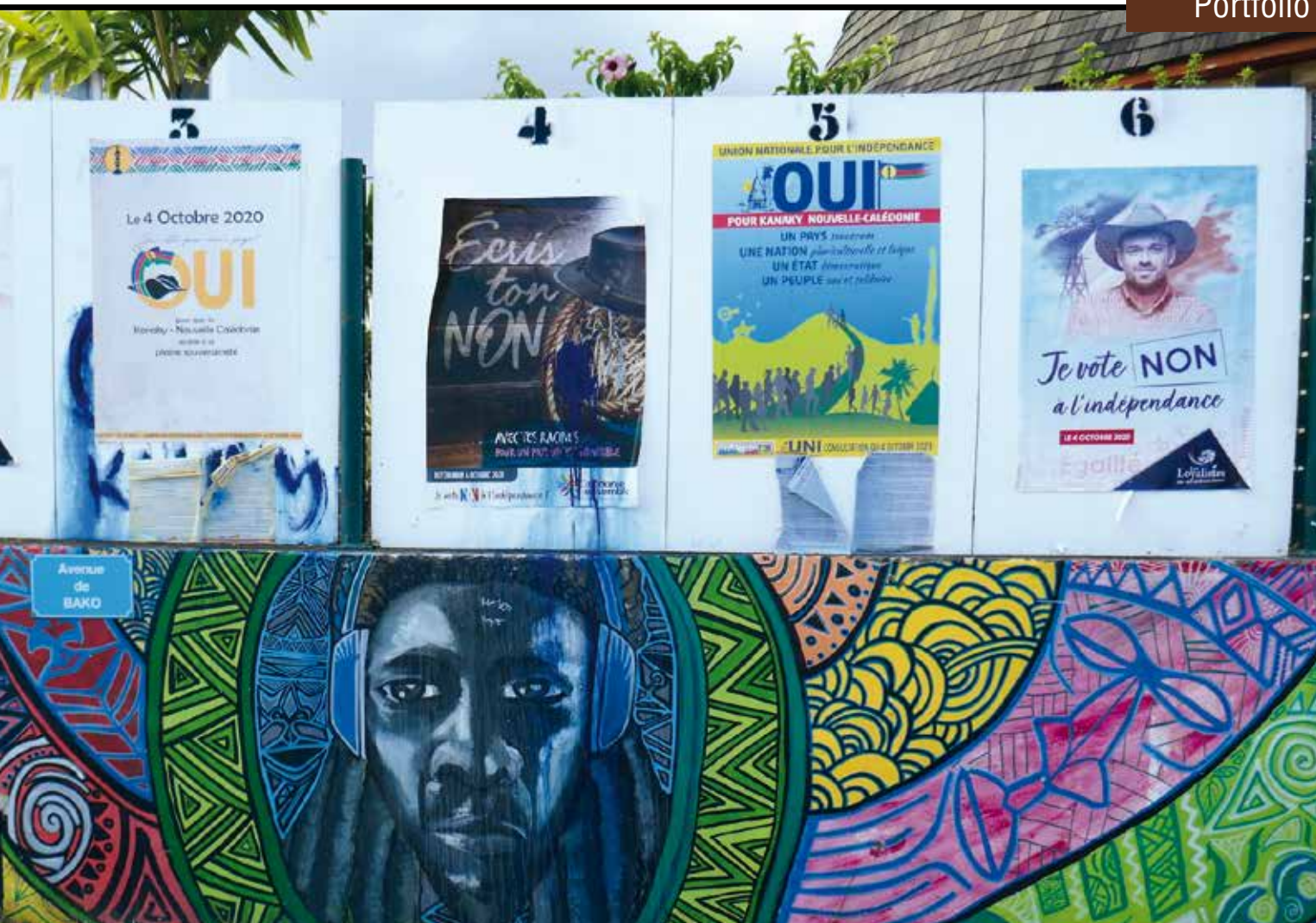


Pour tous renseignements :
santesexuelle@ass.nc



Les indépendantistes ont lancé le mouvement en organisant une opération « *Affichons nos couleurs* » chaque journée du 4 des mois précédents, les loyalistes leur ont emboîté le pas avec la multiplication des drapeaux bleu-blanc-rouge.





4 octobre 2020 : un rendez-vous avec l'Histoire

A Koohnê, la deuxième consultation référendaire s'est déroulée dans le calme. Dès la première heure, les électeurs se sont déplacés nombreux dans les bureaux de vote, au village ou dans les tribus. Retour en images sur ce scrutin qui a connu un taux de participation record (89,82% à Koohnê, 80,39 % en province Nord, 85,64 % à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie).





Samedi 3 octobre : les maires accueillent les délégués venus pour accompagner les opérations de vote dans les bureaux de vote de Koohné et de Pouembout. Plus de deux cent cinquante délégués venus de métropole et de Wallis ont participé au bon déroulement du scrutin. Des observateurs de l'ONU ont également fait le déplacement.

Dans le bureau de vote de l'école les Cigales, Roger Bur, délégué de la Commission de contrôle, se souvient de son séjour à la Subdivision de Koohné entre 1999 et 2001. Alors chargé des affaires économiques, l'actuel agent du Ministère de la défense constate avec intérêt et satisfaction l'évolution de la zone et les nombreuses infrastructures qui ont été construites. Comme les autres délégués, il a candidaté pour venir en mission en Nouvelle-Calédonie, sans être rebuté par la quatorzaine imposée à l'arrivée.



Contribuer à la vie citoyenne en s'impliquant dans le bon déroulement du vote, c'est le choix qu'ont fait les présidents des bureaux de vote et les assesseurs. Avec application et détermination.



A l'heure du dépouillement...



Les services de la mairie de Koohnê, sur le pont pendant toute la journée et à l'heure du dépouillement.



A Nouméa, l'affluence dans les bureaux de vote, avec des files d'attente de plusieurs heures dans certains cas.



Visite à la tribu de Tiari chez André Tein-Ouya. Partage d'expérience avec les professionnels et travaux pratiques font partie de la formation dans les maisons familiales rurales, les MFR. (Photo MFR)

MFR, la culture de la réussite

En province Nord, les Maisons familiales rurales (MFR), structures de formation de l'enseignement agricole, sont inscrites dans l'histoire du pays. Après une période de crise, elles ont pris un nouveau départ fin 2019. Rémy Vahé assure désormais la coordination du réseau qui compte quatre MFR en activité, toutes dans le Nord, à Koohnê, Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Pweevo (Pouébo) et Dau Ar (Bélep). Visite à Poindimié et à Koohnê.

La MFR de Pwêêdi Wiimîâ accueille cette année vingt-six élèves, treize en 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole, treize en formation au DIMA, dispositif d'initiation aux métiers en alternance. « *Nous avons trente places à l'internat. Vivre en communauté, cela fait aussi partie de la formation* » souligne Rémy Vahé. Coordinateur du réseau des MFR de Nouvelle-Calédonie, celui-ci a également pris la succession à la tête de la MFR de Pwêêdi Wiimîâ de Pierrette Nomoigne, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Élève lui-même des MFR en métropole jusqu'à un BTS gestion et protection de la nature puis une licence en alternance, Rémy Vahé a acquis l'expérience de l'outre-mer pendant trois années en tant que moniteur en Guyane. Le directeur s'attache aujourd'hui à beaucoup communiquer, notamment sur les réseaux sociaux, afin de faire valoir la capacité des

MFR d'être des acteurs du territoire, ouverts sur leur environnement.

Une micro-ferme pédagogique

Le projet actuel de l'association MFR de Poindimié vise à développer une micro-ferme pédagogique et d'insertion. La structure entend également s'engager dans une démarche de développement durable et d'auto-suffisance alimentaire et énergétique. Des parcelles agricoles pédagogiques et d'expérimentation doivent être installées afin de mettre en avant un maximum de possibilités de productions agricoles : maraîchage, verger, rucher, vanille, café, cacao, élevage de chèvres... Ces parcelles permettront l'accueil et la formation des jeunes et adultes en formation et insertion. Toutes les associations et structures qui œuvrent dans le secteur agricole sont associées : la Chambre d'agricul-

ture mais aussi la Direction du développement économique, Arbofruits, Biocalédonia ou encore l'association Repair (agriculture raisonnée).

L'objectif est également de développer une nouvelle offre de formation à la MFR, notamment autour du service à la personne ou du tourisme vert. Des chantiers d'insertion devraient également voir le jour.

A travers ces différentes productions, l'équipe entend accroître son auto-suffisance alimentaire, avec un objectif de couverture de 80% des besoins en 2022 en comptant un approvisionnement auprès des agriculteurs des tribus de Poindimié et alentour. Le projet comprend également une petite boutique coopérative et solidaire permettant de commercialiser le reste des produits issus des ateliers de transformation. Une boutique devrait être animée par les jeunes en formation dans le cadre de mise en pratique professionnelle, qui doit



L'équipe de la MFR de Poindimié accueille une classe de la MFR de Koohné. (Photo MFR)



Rémy Vahé, nouveau directeur de la MFR de Poindimié, assure également la coordination du réseau des MFR de Nouvelle-Calédonie.



Ambiance familiale à la MFR de Poindimié avec la maîtresse de maison, Adèle Dogo.

permettre également aux partenaires d'écouler également leurs stocks.

Stages et itinérance

La MFR de Koohné propose une formation au CAP agricole. Les collégiens de la MFR de Poindimié peuvent venir ici poursuivre leur formation. Ils sont neuf en première année de CAPA aujourd'hui. Sur les cinq élèves de l'année dernière, une seule poursuit en deuxième année. Une 4^{ème} agricole accueille de son côté trois élèves, la 3^{ème} devrait ouvrir l'an prochain. Et là aussi, une classe de DIMA, dispositif d'initiation aux métiers en alternance permet à six élèves de trouver leur voie en expérimentant, en alternance, plusieurs

secteurs d'activité. « *Nous n'avons pas de difficulté à trouver des lieux de stage pour nos élèves* » souligne Jules Merempon, l'un des trois moniteurs à la MFR de Koné qui assure la direction par intérim. « *Les grands exploitants agricoles de la côte Ouest acceptent de prendre nos élèves en stage. Pour les élèves de DIMA, les stages en entreprise leur permettent de faire un choix et d'intégrer ensuite une classe de CAP au lycée.* »

L'année dernière, la MFR de Koné a expérimenté l'itinérance. « *Les jeunes de la classe de CAP ont tourné dans les MFR* » explique Jules Merempon. « *Ils sont même allés à Bélep. Cela leur permet de découvrir d'autres réalités, de connaître du pays !* » Récemment, les jeunes ont passé une semaine

Financement

Le financement des MFR est assuré par la Nouvelle-Calédonie avec une participation de la DAFE (Direction du service de l'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement), Bien que cela ne relève pas de sa compétence, la province Nord assure de son côté le financement du fonctionnement comme elle le fait pour les autres enseignements privés. D'autres subventions sont également sollicitées en répondant à des appels à projet. « *Nous avons également des ressources propres à travers les adhésions à l'association et les cotisations. Nous essayons de diversifier nos sources de revenus, en louant par exemple l'internat de la MFR à des groupes extérieurs* » explique Rémy Vahé, directeur de la MFR de Poindimié et coordinateur du réseau des MFR de Nouvelle-Calédonie.

à la MFR de Pouébo où ils ont été faire un tour au Relais Ouane Batch pour un travail autour de la permaculture. Ils ont également planté des bananiers à la tribu de Tiari. Au mois d'octobre, ils devaient passer une semaine à la MFR de Poindimié. « *Nous avons des élèves qui viennent de toute la Calédonie. Ceux qui terminent leur 3^{ème} à Poindimié peuvent intégrer un CAP chez nous, à Do Neva ou au lycée de Pouembout* » poursuit Jules Merempon.

Comme toutes les MFR, la MFR de Koné est portée par une association, avec un bureau très présent et actif. Jean-Jacques Leack en est le président, Dominique Wenehoua, qui a été formateur à la MFR, le secrétaire. Samuel Wabealo a fait toute sa scolarité à la MFR de Koné, il a accepté d'en être le trésorier pour permettre à la structure de perdurer. « Les parents sont présents et viennent aux réunions, on avance tous dans le même sens »

souligne le moniteur. « Nous avons aussi beaucoup d'élèves qui sont suivis par des éducateurs. Nous leur parlons beaucoup. » Avec le Centre d'initiation à l'environnement, les élèves de la MFR ont planté des arbres pour faire un brise-vent. Ils construisent également un poulailler, un parc à cochons, se forment à l'agroforesterie... « Nous nous mettons en mode projet. Nos élèves ont besoin d'être dehors, de toucher la terre... » ■



Plantation d'un champ d'ignames à la MFR de Koné. (Photo MFR)



Visite d'une pépinière à Koumac avec découverte de la greffe des arbustes. (Photo MFR)

Ma MFR connectée

Les MFR ont été lauréates d'un appel à projets lancé par le gouvernement pendant le confinement. TechInnov a récompensé l'initiative prise par l'association pour permettre à ses élèves d'avoir accès à Internet gratuitement afin de rester en lien avec leurs enseignants.

Pendant la période de confinement, la MFR a tenté une expérimentation en fournissant à ses élèves à intervalle régulier un crédit de 24 heures de connexion à Internet. « Les élèves pouvaient ainsi avoir accès à leurs cours puis ensuite disposer du crédit restant pour leur usage personnel » explique Rémy Vahé, coordinateur du réseau des MFR de Nouvelle-Calédonie et directeur de la MFR de Poindimié. Pour cette initiative, l'association a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets baptisé TechInnov. Un appel à projets lancé par le gouvernement, en partenariat avec l'Adecal Technopole et l'OPT après le confinement. Grâce au prix obtenu à travers le projet « Ma MFR connectée », l'association prévoit de s'équiper de tablettes numériques, qui pourront être mises à disposition de certains élèves qui ne disposent d'aucun équipement.



Jules Menrempon, moniteur à la MFR de Koohné assure la direction par intérim. A droite, un autre moniteur, Steeve Karembeu.



CAPa Métiers de l'Agriculture

Production Horticole



Une formation en deux années par **alternance** pour me former aux métiers de l'agriculture, construire mon avenir et réussir autrement...

L'alternance = 50 % à la MFR et 50 % en stage

Tu souhaites plus d'informations ? Alors contacte nous !



Fédération des **Maisons Familiales Rurales** de Nouvelle-Calédonie

MFR BELEP : 42 80 70
MFR POUEBO : 47 64 94
MFR POINDIMIE : 42 72 99
MFR KONE : 47 34 75

mfrnouvellecaledonie@outlook.com

LE DÉPARTEMENT AGRI-COLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES METIERS D'AVENIR NATIONAL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE

PROVINCE NORD
DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seul-e
Parlons-en



Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit
05 30 30



Créations graphiques et publicitaires
en Province Nord

- Logos, charte graphique
- Plaquette, dépliant
- Affiche
- Magazine
- Publicité, calendrier
- Carte de visite
- Catalogue
- Panneaux
- Signalétique
- Véhicules



Tél. : 42.46.57 - Mob : 78.48.38
cleocreations@lagoon.nc - Poindimié

CléoCréations

Handicap et emploi : pour dépasser les préjugés

Pour répondre aux demandes des quelque soixante-quatorze personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi en province Nord, Cap emploi a lancé plusieurs initiatives avec le Collectif handicap de Nouvelle-Calédonie : des ateliers de formation et un « *café-entreprises* » pour informer chacun, entreprises et demandeurs d'emploi, des dispositifs existants. Une façon de permettre à tout un chacun de dépasser ses préjugés.



Morgane Rivoal du Collectif Handicaps et Jean Saussay, collaborateur d'Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement en charge du secteur du handicap ont animé le « *café-entreprises* » à Koohné avec Rébecca Frolla-Miñana, formatrice.

Dans la salle Au Pitiri, au centre du village de Koohné, plusieurs entreprises ont répondu à l'invitation de Cap emploi, l'agence de l'emploi de la province Nord. Après une formation des « *réfèrents handicap* » de chacune des quatre agences de Cap emploi la veille, le Collectif handicap représenté par Morgane Rivoal et Jean Saussay, collaborateur d'Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement en charge du handicap, animent un « *café entreprises* », avec à leur côté, Rebecca Frolla-Miñana, conseillère en insertion professionnelle et formatrice. Trois semaines auparavant, celle-ci avait proposé un atelier de trois jours pour douze femmes en recherche d'emploi, toutes en situation de handicap (voir encadré).

Pendant cette matinée de « *café-entreprises* », il s'agit d'informer les entreprises des aides auxquelles elles peuvent prétendre, de permettre de

de handicap, environ 50% d'entre eux sont reconnus aptes au travail, expliquent ainsi les intervenants. Parmi eux, 75% sont en capacité de travailler en milieu ordinaire avec un poste aménagé.

Obligation légale

Une jeune femme chef d'entreprise témoigne ainsi de la formidable intégration d'un assistant administratif dans sa société, avec son fauteuil roulant. Un autre chef d'entreprise évoque la motivation du chauffeur qu'il a embauché il y a trois mois, lui aussi en situation de handicap. Rebecca Frolla-Miñana explique de son côté de quelle manière elle peut accompagner les salariés en situation de handicap dans l'entreprise en suggérant des aménagements. Pour rappel, les entreprises de plus de

témoigner à ceux qui ont déjà fait le pas d'embaucher une personne en situation de handicap. En Nouvelle-Calédonie, sur les 7900 personnes en âge de travailler qui sont en situation



L'équipe de l'association Handijob basée à Poindimié a témoigné de la difficulté de trouver des entreprises pour accueillir les stagiaires sur la côte Est.

vingt salariés sont contraintes par la loi d'embaucher des salariés en situation de handicap à hauteur de 2,5% de leur effectif total. Ils peuvent aussi passer des contrats de sous-traitance avec des centres d'aide par le travail, lorsqu'il en existe, pour des travaux de blanchisserie par exemple, pour l'entretien des espaces verts ou pour un service de traiteur... A défaut, les entreprises paient une contribution annuelle qui vient alimenter un fonds, ce qui est l'option choisie par la majorité des entreprises.

Le secteur public, dans ce domaine, est plutôt mauvais élève en Nouvelle-Calédonie, ont expliqué les intervenants.

Les participants ont quitté le « café-entreprises » avec un nouveau regard sur l'embauche d'employés en situation de handicap. En envisageant les choses du côté du possible et des atouts, plutôt que des contraintes et des difficultés.

Contact : handicap.nc
(le portail du handicap en Nouvelle-Calédonie)



Quelques chefs d'entreprise ont fait part de leur expérience d'embauche d'un travailleur en situation de handicap, sans cacher leurs appréhensions de départ.

Réseaux associatifs

Le collectif handicap est un regroupement de quatre associations qui œuvrent dans le secteur du handicap. Elles se sont associées pour gagner plus de poids auprès des pouvoirs publics pour défendre les droits des personnes en situation de handicap, sur tout le territoire de la Nouvelle-Calédonie. D'où ces interventions dans le Nord.

De multiples formes de handicap

Il existe une multitude de handicaps différents ont rappelé les intervenants, handicap moteur, handicap sensoriel, handicap psychique, handicap cognitif et intellectuel, ces deux types étant différents. « Le handicap intellectuel indique une atteinte du quotient intellectuel comme dans le cas d'une trisomie 21. L'autisme n'est pas une déficience intellectuelle mais un trouble cognitif... » Le handicap le plus fréquent en Nouvelle-Calédonie est le handicap moteur, la maladie et les accidents de la vie étant les principales causes.

3% de la population calédonienne est déclarée en situation de handicap, un chiffre en-dessous de la réalité estiment les représentants du collectif handicap. « L'OMS estime que 15% de la population mondiale se trouve en situation de handicap. En Nouvelle-Calédonie, le régime d'aide n'intervient qu'à 50% de taux de handicap. Beaucoup de gens ne font pas les démarches pour faire reconnaître leur handicap car ils ne veulent pas de cette étiquette. »

Handijob

L'équipe de l'association Handijob avait fait le déplacement de Poindimié pour participer au « café entreprises ». Il s'agit de la seule structure adaptée à ce jour pour accompagner des jeunes déficients intellectuels dans un parcours d'insertion. « Les lieux de stage dans les entreprises sont peu nombreux sur la côte Est » a souligné Sylvie Tisserand, éducatrice, évoquant le cas d'un jeune venu faire son stage dans la zone VKP.

Travailler malgré tout

En septembre, les demandeurs d'emploi porteurs de handicap ont pu bénéficier d'une formation spécifique de trois jours, dispensée par Rébecca Frolla-Miñana, conseillère en insertion professionnelle. Une première très appréciée par la dizaine de personnes qui ont saisi cette occasion.

A Nouméa, Rébecca Frolla-Miñana collabore avec le Collectif handicap pour proposer des ateliers collectifs de recherche d'emploi. Chaque stagiaire bénéficie de 7 à 8 séances. Pour la première fois, cette formation s'est tenue dans le Nord, à Koohné, avec une dizaine de participantes venue de la zone VKP mais aussi d'autres communes. Les séances ont été groupées sur trois jours. Trois journées intenses qui ont ouvert des perspectives à tous les stagiaires. « *Nous avons*

Les stagiaires ont apprécié le travail sur la confiance en soi proposé par la formatrice.

organisé cette première session sur Koné avec les personnes de la zone » indique Christina Clavel, conseillère de Cap emploi. « *Mais trois personnes de Canala et Kouaoua, une autre venue de Houailou, ont souhaité se joindre au groupe. Elles avaient la possibilité de se faire héberger sur place par leurs propres moyens.* » Les onze stagiaires, toutes des femmes, ont apprécié le travail sur la confiance en soi proposé par la formatrice.

Aptitudes et qualités

« *Dans les stagiaires, il y a des personnes qui n'ont pas travaillé depuis longtemps. Le handicap isole. Cette session est l'occasion de leur permettre de reprendre confiance dans leurs capacités. Elles découvrent également toutes les mesures d'aides à l'emploi, un argument de poids pour convaincre un éventuel employeur...* » souligne de son côté Rébecca Frolla-Miñana.

« *Je travaille beaucoup avec les stagiaires sur leur projet professionnel, leurs aptitudes, leurs qualités... L'objectif est de*

les valoriser, de leur donner confiance dans leurs capacités. Je m'appuie sur des méthodes qui viennent du Québec ». Les stagiaires se sentent à l'aise car en plus de la stricte confidentialité des échanges (rien de ce qui se dit au cours de la formation n'est rapporté à l'extérieur), une charte créée avec les stagiaires les assure de la plus grande bienveillance et du non-jugement du groupe et de la formatrice. « *J'encourage aussi les stagiaires à sortir de leur zone de confort. Pour certains, cela veut dire partir en formation. Il y a le cas de ce monsieur de Pouébo qui a choisi de partir à Nouméa. Il est maintenant employé dans une entreprise en CDI.* » Quelle est la place de mon activité professionnelle dans ma vie ?

La formation permet aussi de se poser ce genre de question. « *Ai-je besoin de gagner des pièces, ou juste de la reconnaissance ?* »

« Cela nous sort de l'oubli »

Le partage d'expérience permet souvent un déclic chez les stagiaires. « *Cela nous donne de la confiance, du soutien, cela nous ouvre le champ*



Rébecca Frolla-Miñana, formatrice qui intervient régulièrement pour le Collectif handicaps, a travaillé avec Cap emploi et notamment Christina Clavel, référente handicap, pour mettre sur pied un atelier pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap.

des possibles » témoignent les stagiaires. « *Cela nous sort de l'oubli »* renchérit une autre. « *Nous avons fait de grandes découvertes : les aides qui existent pour les entreprises, les possibilités d'auto-entrepreneuriat...* » « *Je viens de découvrir ce que je voulais faire* » explique encore l'une des stagiaires. En quelques jours, les stagiaires ont fait le plein de motivation et de confiance en eux. Un préalable avant de se retrouver face à un potentiel employeur. ■



La première formation, en septembre 2020, a concerné douze femmes, elle s'est tenue à Koohné.

Du pain bio au pied du Tia

Faire du pain au levain à partir de farine biologique, cuit dans un four à bois : c'est l'aventure dans laquelle s'est lancé Bastien Pinero, au pied du massif de Tia à Pouembout. Une petite entreprise dénommée Moulin de Tia qui est amenée à se développer, toujours dans un souci de santé et de protection de l'environnement.



D'abord formé dans l'hôtellerie, Bastien Pinero a enchaîné sur un BTS en diététique et enfin un CAP de boulangerie en alternance. « J'aime la nourriture, l'approche agro-alimentaire et médicale de l'alimentation... Il y a une suite logique dans mon parcours. »

7h30 : Bastien Pinero s'apprête à enfourner les boules de pâte façonnées qui sont disposées sur des planches au-dessus du pétrin. Un simple container placé dans la propriété familiale au milieu des gaïacs à Pouembout accueille le four à bois à chaleur indirecte et le pétrin fabriqué sur mesure par un menuisier de Voh à partir de bois local. Un espace est prévu dans une pièce attenante pour la minoterie en cours de préparation, l'espace de transformation du grain en farine... La pâte à pain pétrie à la main a été préparée la veille dans l'après-midi, les boules façonnées tôt le matin. La farine biologique est importée d'Australie, le levain fait maison à partir de ferments issus de fruits et de manioc. « Importer la farine de France aurait été moins coûteux, mais l'idée est la faire voyager le moins possible... » Bastien Pinero s'est fixé l'ambition de produire un pain de de qualité, qui soit bon pour la santé, bon au goût, avec le moins d'impact possible sur l'environnement. Des critères qui correspondent à son éthique. « Pour faire du bon pain, il faut avoir

du temps, laisser la pâte lever pendant longtemps. »

Un four économe en bois

Le jeune boulanger a importé son four de Belgique, une installation qui comporte un compartiment pour le bois et un espace séparé avec deux plateaux tournants pour la cuisson du pain. Le style de four généralement utilisé dans les pays en développement, explique-t-il. L'équipement est alimenté avec du bois de gaïac qui provient des terrains alentour. « Ce genre de four est plus économe en bois et il permet de faire remonter le four en température entre deux fournées plus rapidement. J'ai bricolé un système avec un nettoyeur vapeur pour injecter de la vapeur dans le four, cela permet d'obtenir une croûte bien dorée ! » Un petit peu de vapeur avant d'enfourner le pain, un peu plus lorsque la porte du four est fermée... La cuisson démarre. Le boulanger surveille et ouvre le four après onze minutes, fait tourner les plateaux, vérifie le feu. Au bout de vingt-cinq minutes, le pain est cuit, sorti du

foyer et disposé dans des paniers. Il faut penser à la livraison et être à l'heure pour l'ouverture des magasins...

Le jeune boulanger livre lui-même deux commerces de vrac de la zone ainsi qu'une station-service, tous les jours de la semaine. Impliqué au sein de l'association Biocalédonie qui délivre la certification bio, il a sollicité ce signe de reconnaissance de qualité pour ses propres produits. La procédure est en cours...

Du pain le plus local possible

Pour l'avenir, Bastien souhaite développer une activité de production de farine à partir de produits locaux. Il a expérimenté la production de farine à partir de manioc ou d'ambrevade, qui poussent facilement en Nouvelle-Calédonie dans toutes les conditions. Il est en contact avec un producteur de blé qui fait également pousser du riz local. La banane verte ouvre également des perspectives. Le jeune homme a commandé du matériel pour installer sa micro-minoterie. « Si on peut remplacer 20 à 30% de notre farine importée par de la farine locale, c'est toujours ça. Mon objectif est de faire un pain le plus local possible ! » Pain semi-complet, pain aux céréales et petit pain de seigle : Bastien Pinero qui a d'abord convaincu sa famille et son entourage de la qualité de ses produits se constitue petit à petit une clientèle fidèle. ■





Animer bénévolement un atelier pendant deux semaines de vacances à Koohnê : un engagement pour cette jeune fille...



Réunis autour du tissage...

Un partage de savoir-faire

Pendant les deux semaines de vacances d'octobre, l'association Céméa Pwără Wäro a organisé des ateliers participatifs gratuits et ouverts à tous, enfants et parents, à Koohnê, en collaboration avec le centre d'initiation à l'environnement et l'association Ipitu Târâ Üdëru. Un succès !



Le centre d'initiation à l'environnement a proposé la création de buttes et des plantations sur le site, dans l'ancienne école Les Flamboyants. (Photo CIE)



Fabrication de jardinières en bois...



Il était possible de s'inscrire pour animer un atelier quelques heures un jour ou l'autre de la semaine.



Chacun était invité à apporter à manger pour un repas partagé le midi. La cuisine faisait toutefois partie des activités proposées.



Les jeunes de l'association Les cocos de Pouembout sont venus à vélo avec Sébastien Bardaille, directeur du centre, pour s'initier au maniement des outils avec l'association Ipitu Târa Üdêru. En mode recyclage de palettes...



Aujourd'hui à la retraite, Pierrot Lepeu se consacre à la vie associative. Pour cette initiative originale, il a pu compter sur le soutien de Claudia Wabealo, directrice de centre de vacances. Kurt Guichard, agent de la DSASE, est venu apporter sa contribution à titre personnel en tant qu'intervenant pour la fabrication de figurines géantes pour la crèche de Noël.



La 5G, un potentiel danger ?

Mettant en avant le principe de précaution, une mobilisation citoyenne s'organise contre le déploiement de la 5G en Nouvelle-Calédonie. Une initiative qui a été relayée dans le Nord à Kooehnê durant le long week-end du 24 septembre.

ELPLP et le collectif « NC sans 5G » ont appelé les Calédoniens à manifester leur opposition au déploiement de la 5G en Nouvelle-Calédonie au travers de la signature d'une pétition. « Dans son rapport préliminaire d'octobre 2019, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a conclu que compte tenu des spécificités des signaux de la 5G, on ne peut pas anticiper l'exposition des populations et son impact »

fets de la 5G sur la biodiversité de la Nouvelle-Calédonie pourraient s'avérer désastreux (oiseaux, insectes, plantes...) ». Ils demandent que la population soit consultée. « Si la 5G est une révolution de nos modes de vie, alors le principe de son déploiement doit être discuté avec la population et ses impacts finement mesurés ». Cette pétition continue de circuler, elle est disponible sur change.org :

<http://chng.it/hp6qWGp4yV>

Renseignements auprès d'Aurélia Juvigny ajuvigny@hotmail.fr ■



Le 26 septembre, l'appel citoyen contre le déploiement de la 5G en Nouvelle-Calédonie a été relayé dans le Nord à l'initiative d'Ensemble pour la planète. (Photo GR)

Découverte de l'escalade aux Roches



L'association Vertikalédonie a organisé sa journée portes ouvertes sur le site des Roches Notre-Dame à Koumac le 11 octobre. Une initiation très appréciée par des visiteurs venus nombreux. Après une matinée clémente, des trombes de pluie se sont invitées en début d'après-midi. (Photo JJ Cassan)

Des aides de l'État pour le développement du sport

Les financements de l'État à travers l'Agence nationale du sport sont particulièrement importants cette année en raison d'une enveloppe complémentaire provenant du fonds de solidarité lié à la crise sanitaire. Dans le Nord, 36,2 millions sont répartis entre 26 associations pour développer la pratique du sport, financer des emplois d'éducateurs sportifs et des déplacements. La procédure se fait sur Internet par le biais d'un « *compte asso* ».

A travers l'Agence nationale du sport (ANS autrefois CNDS), l'État participe chaque année au financement du sport en Nouvelle-Calédonie. La gestion de l'enveloppe territoriale est confiée au Haut-commissaire, représentant de l'État en Nouvelle-Calédonie et délégué territorial de l'ANS. Les dossiers sont instruits par la Direction Jeunesse et sports.

Une autre partie des crédits est attribuée directement par l'ANS à des projets qui répondent à certaines priorités, qui correspondent à certains thèmes comme le développement de

l'emploi sportif. Cette année, la procédure de demande de subventions est entièrement dématérialisée sur Internet. Chaque association est invitée à créer son « *compte asso* ».

26 dossiers dans le Nord

« *Nous avons été très sollicités pour accompagner les associations car toutes ne disposent pas d'Internet ou d'une connexion avec le débit nécessaire. Nous les avons aidées à créer leur « compte asso » et à écrire leurs projets* » explique Laura Leroy, éducatrice sportive à la DSASE de la province Nord. A tra-

vers ce « *compte asso* », l'association peut faire évoluer son dossier d'une étape à l'autre de la procédure, à la condition de fournir les documents demandés. Le « *compte asso* » permet ensuite à chaque association et chaque club d'avoir toutes ses propres informations archivées, à disposition quand nécessaire.

Alors que l'année sportive, calée sur le calendrier métropolitain, s'étend de septembre à septembre, les fonds attribués aux structures sportives calédoniennes ont déjà été versés début octobre. La procédure a été rapide.

En province Nord, sur les 27 dossiers déposés, 26 ont été retenus, le 27^{ème} relevant d'une demande d'aide à l'emploi qui est soumise à un quota. Les 26 dossiers retenus concernent dix-neuf clubs, six comités et un groupement d'employeurs, structure qui emploie les éducateurs sportifs du Plan territorial de sécurité et de de prévention de la délinquance (PTSPD). Cela recouvre au total 53 projets.

61% des fonds sont consacrés à financer des aides à l'emploi, 35% sont



Vingt-six associations sportives et comités du Nord ont bénéficié cette année de fonds de l'ANS, le football par exemple.



Laura Leroy, éducatrice sportive à la DSASE, peut aider les clubs à créer leur « *compte asso* » et faire leur demande de subventions en ligne auprès de l'Agence nationale du sport

destinés au développement associatif, c'est-à-dire pour le financement de déplacements qui pèsent très lourd dans le budget de fonctionnement des clubs. Et 4% permettent de financer les dispositifs « *J'apprends à nager* » qui est destiné aux 4-12 ans et « *Aisance aquatique* » pour les moins de 4 ans.

Des associations qui ont des projets

« *Nous avons eu au moins cinq réunions pour la répartition des crédits* » poursuit Laura Leroy. « *Les fonds sont versés à des associations qui ont des projets qui entrent dans le thème. Ils ne peuvent pas servir à de l'investissement, à acheter du petit matériel par exemple...* »

Les thèmes prioritaires en 2020 étaient, outre le soutien et le développement de l'emploi sportif et le renforcement du plan « *Aisance aquatique* », le développement du sport pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire, le développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap, la réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives, la prévention et la lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination, la promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre du sport. Les projets liés à l'accès au sport de haut niveau et aux frais de déplacement font également partie des projets éligibles. « *N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour faire votre demande de subventions* » conseille encore Laura Leroy. ■

26 bénéficiaires des fonds de l'ANS en 2020

En 2020, vingt-six clubs et comités bénéficient des fonds de l'Agence nationale du sport, dans des disciplines très variées : athlétisme, basket-ball, cricket, cyclisme, équitation, football, handball, handisport et sport adapté, motocyclisme, rugby, tennis et voile...

Un tournoi sportif pour les jeunes filles



(Photo CTOS NC)

Pour inciter les filles à pratiquer une activité sportive, un tournoi leur est spécialement dédié depuis trois ans, le *Total Sport girl challenge*. En effet, moins de 40% des personnes licenciées sont des filles en Nouvelle-Calédonie et cette tendance se maintient depuis des années.

L'édition 2020 a conservé la même recette que celle qui a fait son succès les années précédentes : cinq disciplines représentées (basket 3 contre 3, beach-volley, rugby, handball et football) avec des sportives

170 jeunes filles en provenance des trois provinces ont participé au *Total Sport Girl Challenge* organisé par le CTOS du 12 au 16 octobre à Bourail. Les équipes du Nord étaient représentées.



Les rencontres permettent de repérer les jeunes talents. (Pierre Bernut Photography)

de moins de seize ans. Organisée par le CTOS, la manifestation est soutenue par l'Agence nationale du sport. Elle permet aussi de détecter des jeunes filles douées, afin de les inciter à poursuivre la pratique sportive en club. ■



Le tournoi est également l'occasion d'une formation à l'arbitrage. (Pierre Bernut Photography)

Apprendre la langue par les comptines populaires

Beaucoup souhaitent apprendre les langues kanak mais ne savent pas souvent par quoi commencer. De nombreuses méthodes existent pour apprendre une nouvelle langue : entre immersion linguistique auprès de locuteurs, échanges occasionnels avec ces derniers, voire même répétition des termes dans les chansons, le but est toujours de comprendre et de retenir le plus de mots possible pour ensuite les réutiliser. Voici donc un moyen très simple d'entrer dans l'apprentissage des langues en se servant du répertoire musical enfantin. Et quoi de plus facile que de débiter avec une comptine dont la mélodie est connue de tous.

Illustration avec la comptine populaire « une souris verte » dans deux langues de l'aire coutumière et linguistique Xârâcùù. La première figure parmi les nombreuses versions en langue xârâcùù (langue parlée dans toute l'aire) et la seconde est en langue haméa (langue parlée dans les tribus de la vallée de Kouaoua et à Kaacirikwâ, commune de Moindou).



En langue xârâcùù :

Chaa siibù kôdö
è mwèi tō nēmèi
nâ xêdùrù pübè-rè
nâ xaciè xù bwèrè bêèrî
ri ché mè kèèrè xâ
« Nöö chéé è tō nêpwéé kwé
Nöö chéé è tōwâ géréési
Nâ rè xwi chaa kërù mēgi. »

Nâ suè è tō pwa mösö
È chétoa mè mēgi sé
Nâ suè è wâ chaa kèèsi
È ché mè kètè ngürü
Nâ suè è tō nêpöösi
È péwi bachéé piixwê.

En langue haméa :

Chaa chîibe a ôdro
Tra nî chii rru nrûmîi
O hâpri wâméfi-nî
O arri é mêrê mêvoo
Mêrê mêvoo rri hîdrö é nô
« nroo nî waa newe aröo
Nroo nî waa newe gerrechi
Tra nî gôrô chaa öwi a mei »

O too nî rru mwâtruru
Nâ hîdrö é nô nâ yumei
O too nî newe chaa kechi
Nâ hîdrö é nô nâ pogôrô
O too nî newe pöchi
Nâ gö gôrô achiri xonâ fe.

Une souris verte
Qui courait dans l'herbe
Je l'attrape par la queue
Je la montre à ces messieurs
Ces messieurs me disent :
« Trempe-la dans l'eau
Trempe-la dans l'huile,
Ça fera un escargot tout chaud »

Je la mets sous un chapeau,
Elle me dit qu'il y fait trop chaud.
Je la mets dans un tiroir,
Elle me dit qu'il y fait noir.
Je la mets dans ma petite poche,
Elle me fait trois petites crottes.



Source : Antenne Xârâcùù de l'Académie des Langues Kanak. Le texte en haméa a été fourni par Ruben Diainon et l'association Giniave de la tribu de Ceynon (Kouaoua), puis relu avec Chloé Banri. La transcription en haméa est effectuée en collaboration avec Claire Moysse-Faurie selon l'écriture qu'elle propose pour cette langue.



POISSON AU MANIOC DES ÎLES COOK

Cette recette nous est gracieusement offerte par Taiora Matenga-Smith de Rarotonga. Taiora a travaillé comme diététicienne dans tout le Pacifique et a publié un livre de recettes des Îles Cook. Paru en 1990, ce petit chef-d'œuvre continue d'inspirer les cuisiniers des Îles Cook et d'ailleurs qui veulent allier saveurs et santé.

INGRÉDIENTS (POUR 2 PERSONNES)

- 2 tasses (1 bouquet) de jeunes feuilles de manioc, sans les tiges
- 2 filets de poisson (ou 1 tasse de thon égoutté)
- 1 oignon moyen émincé
- 1 cuillère à café d'huile
- 1 pincée de sel
- ¼ tasse de lait de coco (p. 35)

PRÉPARATION

Étape 1 : Laver les feuilles de manioc, les plonger dans l'eau bouillante et faire cuire pendant 10 minutes en remuant. Sortir la casserole du feu et égoutter. Rincer sous l'eau froide. Ne pas réutiliser l'eau bouillie qui sera très âcre et irritante pour la gorge.

Étape 2 : Faire cuire les oignons dans l'huile pendant 3 minutes. Ajouter le poisson et couvrir. Faire cuire à feu doux pendant environ 3 minutes.

Étape 3 : Ajouter les feuilles de manioc au poisson et assaisonner avec une petite pincée de sel. Servir.

Les feuilles de manioc sont de superaliments océaniques à condition de bien les cuire ! Elles sont riches en fer et en vitamine A, deux nutriments dont nous manquons bien souvent. Toutefois, les feuilles de manioc peuvent être toxiques et ne sont donc comestibles qu'une fois cuites.



DÎNER



Actualités

Quand Pouembout fête l'agriculture

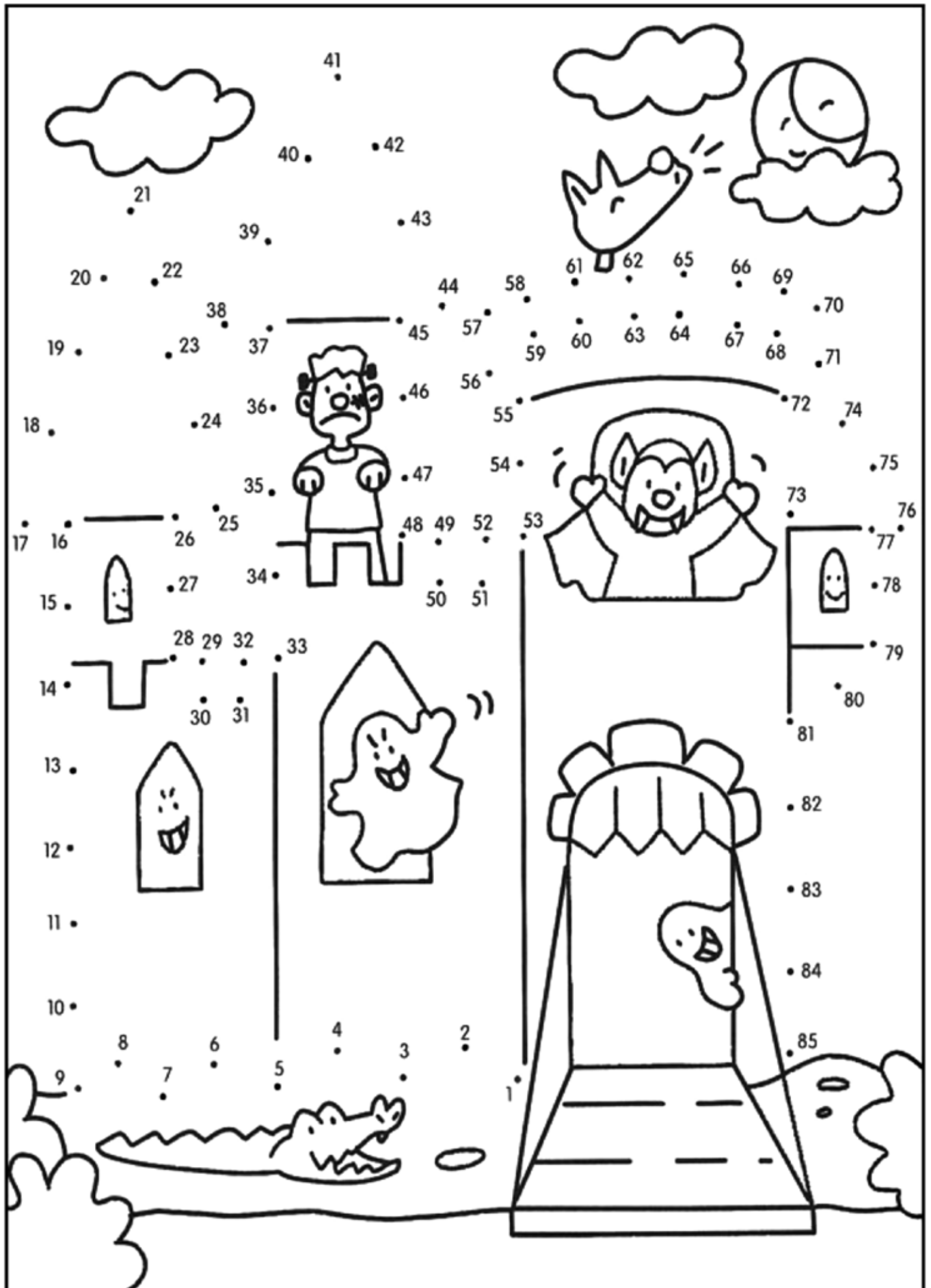
Après des pluies abondantes la veille, le soleil est revenu le samedi 17 octobre pour la foire agricole de Pouembout. Un temps qui a permis à toutes les animations, visites de mine et d'exploitations agricoles, concours divers et même rodéo nocturne de se tenir comme prévu.



Le rodéo en nocturne a attiré un public nombreux. (Photo Wolf Vidéo NC)



La SLN a organisé des visites de mine, sur le site de Kopeto. (Photo SLN)



PRIX LIBRE

Restauration sur place
1h avant/1h après

// Du 12 au 21 novembre 2020 //

Depuis 2008

Le Chapitô

NOUVELLE-CALÉDONIE

Koné

Tribu de Koniambo

jeudi 12/11 - 19h

PAS PIEDS

Cie Mik-Mak - Danse / théâtre d'objet

vendredi 13/11 - 19h

NAKALAM

Pacifique & Cie - Théâtre

samedi 14/11 de 14h à 17h

BATTLE BREAK ON ONE

Urban Evolution - Hip-hop

dimanche 15/11

16H WANAMAT'SHOW

Maité Siwene - Théâtre

18H HISTOIRES DE...

Cie Nyian - Danse

mardi 17/11 - 19h

Film lauréat **FESTIVAL DE LA PREMIÈRE SÉANCE**

Association Jeunes et Toiles - Cinéma

mercredi 18/11

9H - 12H / 13H - 16H ATELIER

Mini fabrique de film - Sur inscription

19H LE CORPS DE LA VILLE

NC1^{ère} - Cinéma

jeudi 19/11 - 19h

CONVERGENCE

Cie Cebue - Théâtre

vendredi 20/11 - 19h

KRAZY KAR

Cie Mœbius Danse - Danse

samedi 21/11 - 19h

IPAREKE 2

DMTCPO - Chant / musique



Association Le Chapitô de Nouvelle-Calédonie

Le Chapitô de Nouvelle-Calédonie

lechapitô@gmail.com

75 90 28



Appel à Candidature

Dans le cadre de la montée en puissance de notre site industriel, **Koniambo Nickel** recrute

DES CONDUCTEURS D'ENGINS

Vous avez :

- Le permis PL
- Un CAP Conducteur d'engins ou un Titre professionnel de Conducteur d'engins

Rejoignez nos équipes dynamiques au sein d'une jeune entreprise moderne et génératrice d'opportunités, postulez dès à présent sur www.koniambonickel.nc



Nous recrutons!

